



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

CE de l'IGN

Conseil d'Enquête Ouvriers

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

**Vous allez choisir les représentants
qui vous défendront**

**VOTE ÉLECTRONIQUE :
LA PROCÉDURE EST SIMPLE !**



L'enjeu de votre vote et le rôle du CE

Le Conseil d'enquête est la commission disciplinaire des ouvriers de l'IGN. Il comprend un nombre égal de représentants de l'administration et de représentants du personnel et se prononce sur les sanctions disciplinaires.

- Exclusion temporaire.
- Rétrogradation d'échelon.
- Licenciement définitif.
- Les sanctions ou toute remarque pouvant apparaître dans votre dossier administratif.

Pourquoi voter CFDT ?

- Car vous souhaitez des représentants qui défendent vos droits.
- Car vous vous reconnaissez dans un collectif participant, solidaire et démocratique.
- Car la CFDT est toujours présente pour vous écouter et vous accompagner au quotidien.
- Car la CFDT est compétente sur l'ensemble des sujets qui concernent les ouvriers.
- Car la CFDT conserve son autonomie et son sens critique.
- Car la CFDT défend l'équité pour tous, sans aucune distinction.

Vos représentants : 3 titulaires + 3 suppléants / 2 femmes + 4 hommes

Samuel Hooge
Ouvrier de l'Etat
Nancy

Christian Roux
Ouvrier de l'Etat
Lyon

Marie Dereppe
Ouvrier de l'Etat
Saint-Mandé

François Carcenac
Ouvrier de l'Etat
Aix-en-Provence

Stéphanie Delplanque
Ouvrier de l'Etat
Beauvais

Eric Peyrouse
Ouvrier de l'Etat
Saint-Mandé



étravail